

ESCALANS

*Landes, canton Gabarret, arrondissement Mont-de-Marsan,
220 habitants
I.S.M.H. 1973*

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE sont assez bien connues grâce à plusieurs documents, dont le plus ancien est gravé sur deux pierres d'appareil, à l'intérieur de l'absidiole méridionale devenue sacristie ; on peut y lire :

XVII KALENDAS IANVARI / DEDICACIO / ISTIVS ALT / [A]RE.
IN HONORE /
SA[NC]TORV[M] A[POSTOLORVM (?)] PET[RI ET PAVLI (?)]
SANCTI [...]

« Le 17 des calendes de janvier [16 décembre], dédicace [i.e. consécration] de cet autel en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul (?), et de saint... ».

On peut penser que la construction de l'édifice a pu suivre d'assez près la rédaction d'un autre document, qui signale le don d'une église de *Scalens* à l'abbaye d'Eauze en 1088, lors de l'adoption de la règle de Cluny. Cette abbaye a fondé à Escalans un prieuré auquel elle a donné son propre vocable – saint Luperc –, qui est devenu dans le parler local Saint-Loubert.

Un siècle et demi plus tard, le 12 juin 1230, *Scalans* est donné par l'archevêque d'Auch à la puissante abbaye de la Grande-Sauve, dans l'Entre-Deux-Mers ; cette abbaye étant très éloignée, l'église fut placée sous la dépendance immédiate du prieuré tout proche de Gabarret. Elle

Escalans (Landes)
Église Saint-Jean-Baptiste
Ensemble vu du sud-est
(cl. Cl. Desqueyroux, arch.)



